

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Commissariat à la Sécurité

Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)

REGION DE MOPTI
Cercle de Douentza
Commune rurale de Débéré

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DEBERE

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ABH : Aliment Bétail Huicoma
- ANICT : Agence Nationale d'investissement des Collectivités Territoriales
- ASACO : Association de Santé Communautaire
- CCC : Centre de Conseil Communal
- CC : Conseil Communal
- CT : Collectivité Territoriale
- CSCOM : Centre de Santé Communautaire
- PASAOP : Projet d'Appui Aux secteurs Agricoles et Aux Organisations Paysannes
- PDSEC : Plan de Développement Economique, Social et Culturel
- PDRI : Projet de Développement Rural Intégré
- PRODEC : Programme décennal de Développement de l'Education
- PRODESS : Programme décennal de Développement Sanitaire et Social
- ALCOP : Projet d'Appui à la Lutte Contre la Pauvreté
- SOLISA : Solidarité Pour le Sahel
- NEF : Near East Foundation
- CSR : Catholique Service Relief
- SLACAER : Service Local de l'Aménagement, de l'Appui Conseil et l'Equipement Rural
- SLCN : Service Local de la Conservation de la Nature
- CAP : Centre d'Animation Pédagogique
- ZARESE : Zone A Risque Environnemental et Social Elevé

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire (FAO). C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale).

A partir de ces conceptions la sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

Dans la commune de Deberé, l'insécurité alimentaire en termes de disponibilité est établie avec un déficit de 185,81 kg par personne par rapport à la production de 2005. En terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvres et un peu éloigné loin du chef lieu de la commune qui abrite la seule banque de céréales ; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où il y a l'insuffisance de points d'eau potable, l'insalubrité, la méconnaissance des normes nutritives, d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments. Les problèmes de gestion de la banque de céréales affectent souvent l'approvisionnement régulier et la vente en raison des prix pratiqués hors de portée des plus démunis.

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire pour deux raisons : la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole. Elle doit permettre aux acteurs dans la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire.

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

Renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire, favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière, faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire, aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune de Deberé a été participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont

- ***la formation des acteurs*** : Elle regroupé à Douentza les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.
- ***la campagne d'information et de sensibilisation*** des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- ***la tenue des journées de consultation intercommunautaires*** par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- ***la tenue de l'atelier de planification*** qui a réuni les élus et les délégués des villages
- ***la restitution/validation*** du plan par les populations
- ***l'adoption du plan*** de sécurité alimentaire par le conseil communal

III. APERÇU SUR LA COMMUNE

3.1. Historique : La commune de Déberé relevait de l'ex arrondissement Central de Douentza ; elle a été créée à l'instar des autres communes par la loi N° 96-059 à l'issue des opérations de découpage territoriale.

3.2. Situation géographique : La Commune de Déberé est limité au Nord par la commune de Korarou et Gandamia, au Sud par la commune urbaine de Douentza, à l'Est par la commune de Pétaka, à l'Ouest par la commune de Koubewel koundia

3.3. Organisation administrative : La commune fait partie de l'ancien arrondissement central de Douentza. Elle compte 7 villages et est administrée par un conseil communal de 11 membres tous des hommes. Le bureau communal issu de ce conseil est de 4 membres : un maire et 3 adjoints chargés respectivement de l'état civil, des finances, des questions domaniales et foncières des voiries du sport, art et culture.

3.4 Organisation institutionnelle : L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal ; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par trois élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Douentza, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF, le Centre de conseil communal, le Projet de conservation et valorisation de la Biodiversité et des Eléphants dans la Gourma et le Projet d'Appui Aux Communes Rurales (PACR)

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie :La commune de Débéré s'étend sur une superficie de 428 km².

4.1.2. Le Climat : Le climat est de type sahélien avec d'importantes variations de températures pouvant atteindre souvent plus de 45° à l'ombre en avril mai. Le climat est de type aride à saisons contrastées avec une saison sèche longue de fin septembre en juin et une saison pluvieuse aléatoire de juillet en septembre.

4.1.3. La pluviométrie :La pluviométrie tout aussi variable d'une saison à l'autre est généralement mal répartie, les moyennes annuelles se situent autour de 350 et 400 mm. La pluviométrie a été successivement de 453 mm en 2002, 527 mm en 2003, 341,5 en 2004.

4.1.4. Les Sols : Les sols sont argileux et argile limoneux vers le sud et sableux au nord. La zone se présente à l'instar de Gandamia sous forme de glacis d'épandage renfermant des unités associées : les amas gravillonnaires type Reg (X3 du PIRT) et les sols de très faible profondeur avec un contact pétroferrique, limono-sableux, lessivés à drainage excessif, érodés, fortement acides (sols peu évolués d'apport – TC2 et TR2 du PIRT).¹

4.1.5. L'environnement naturel et humain : La commune de Débéré est située dans une zone marécageuse avec quelques plaines inondables. Par exemple la plaine desservie par le Yairé qui traverse la commune d'Est en Ouest.

La végétation est assez dense et dominée par de grandes mares (Taami) et bas fond constituant des potentialités pour l'agriculture et l'élevage des petits ruminants. Elle se caractérise par des savanes arborées et arbustives constituées de nombreuses espèces. La faune est quasi inexistante à l'exception de quelques canards sauvages, outardes, oiseaux et lapins etc... Sur le plan humain, le système de peuplement se manifeste par un brassage de plusieurs ethnies autochtones et allochtones coexistant dans un type d'habitat fait de matériaux traditionnels en banco ou huttes.

4.1.6 Hydrographie ;Les ressources en eau sont constituées par les mares qui tarissent en général en saison sèche. La grande particularité de la commune en plus de sa situation sur le parcours des éléphants est la présence de la pleine du Yairé.

Dans la vallée qui jouxte ce cours d'eau, les habitants de la commune pratiquent la riziculture pluviale. Une autre particularité de Débéré est son enclavement qui rend l'accès particulièrement difficile en hivernage malgré sa proximité à Douentza (12 Km).

¹ Etude du Projet de Développement Agricole de la Zone de Douentza (PDAZD), Rapport Bilan Diagnostic. Rapport Principal TECSULT-AFRICONSULT ; P 11

1.5. Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 Population/densité

La commune de Déberé compte 7 villages pour une population de 6.113 habitants (données RACE 2001). Elle est répartie entre les ethnies les peulhs, dogons, sonrhaïs, bambara et bellas. L'exode est une activité courante des jeunes dans le but d'améliorer leur situation financière et celle de leurs familles. A cet effet les destinations les plus courantes sont les villes de Douentza, Mopti et Bamako.

4.2.2. La répartition de la population

La répartition de la population est inégale entre les villages. La population est en majorité jeune à l'image de tout le pays. C'est une population assez mobile dans la mesure où elle est en majorité composée d'éleveurs transhumants qui se déplacent au gré des besoins d'alimentation et d'abreuvement du cheptel.

4.2.3. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

Les principales ethnies qui y vivent sont les peulhs en majorité, les dogons et les sonrhaï. La religion dominante est l'islam. Leurs occupations traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, l'artisanat, le petit commerce.

4.3 Caractéristiques économiques

Les principales activités des populations de la commune sont l'agriculture, l'élevage, l'artisanat qui bénéficient de certaines conditions favorables telles que la disponibilité de pâturages.

4.3.1. Agriculture

L'agriculture se fait essentiellement de façon traditionnelle. Les techniques cultivables appliquées sont traditionnelles même si certaines techniques cultivables modernes ont été vulgarisées. Dans le domaine de l'agriculture, les cultures pratiquées par la population sont le mil, le riz pluvial, l'arachide, le niébé... l'agriculture est pratiquée par les peulhs rimaibés, le sonrhaï, les dogons mais celle-ci tributaire des aléas de la pluviométrie.

4.3.2. Elevage

L'élevage est la deuxième activité économique de la commune. L'élevage est de type extensif et caractérisé par :

- **Sédentaire** : ce sont des animaux qui restent toute l'année à proximité du village pour fournir du lait aux habitants.
- **Transhumance** : ce sont des animaux qui migrent sur de très grandes distances pour les pâturages d'hivernage et de décrue.

L'alimentation du bétail est assurée essentiellement à travers l'exploitation des parcours naturels. Pour ce faire les éleveurs pratiquent le pâturage de jour et nuit pendant l'hivernage et le pâturage de jour en saison fraîche. Les animaux s'abreuvent soit aux puits, soit au niveau des eaux de surface.

Les résidus de récolte (fanés de niébé, tiges de mil, sorgho, graines d'arachide) sont stockés pour être redistribués aux animaux pendant la période de soudure.

La commune dispose d'un petit marché à bétail non aménagé fréquenté le samedi jour de foire. Les activités portent sur la vente d'animaux sur pieds, les abattages, l'exportation du bétail, la vente de lait à faible échelle.

Le cheptel est assez important ; on y trouve suivant un mode d'élevage extensif de nombreux bovins (840 têtes), des ovins/caprins (2.320 têtes), des azins 129 et des camélins. Les opportunités de l'élevage se prolongent aussi dans les échanges et les relations entre sédentaires et transhumants dans la mesure où Déberé historiquement abrite des pistes de transhumance, des gîtes d'étapes et des points d'eau.

4.3.3. Artisanat : En ce qui concerne l'artisanat, il est pratiqué par les femmes qui confectionnent des nattes et de la poterie.

4.3.4. Pêche : Très peu pratiquée, elle concerne les silures dans les mares et marigots. Les captures sont jugées très faibles.

4.3.5. Cueillette : C'est une activité pratiquée par les femmes et les jeunes. Elle consiste à la cueillette des fruits de nénuphars, du boscias senegalensis, pour faire face à la période de soudure. C'est une activité d'appoint à la sécurité alimentaire des populations.

4.3.6 Les femmes dans les système de production

Elles jouent ainsi un rôle important dans l'alimentation des ménages grâce aux ressources monétaires issues de la vente des nattes, du tissage, de la cueillette et de l'embouche. Les autres activités des femmes sont la vente de lait, la transformation du lait en beurre, la surveillance des troupeaux sédentaires

4.3.7. L'organisation sociale et le régime foncier

Il existe des organisations traditionnelles et des structures coutumières villageoises. Ce sont

- Le pouvoir coutumier villageois : formé par le chef de village et ses conseillers. Ils ont un rôle d'administration et de gestion des ressources naturelles du terroir villageois.
- L'association des hommes
- L'association des jeunes
- L'association des femmes

Elles ont un but social, de production et de cohésion. La terre est accessible pour tout le monde sur la base de demande

4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles

4.4.3 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est déficitaire au regard des rendements de production rapportés à la superficie totale emblavée et au nombre d'habitants. En fait le rendement moyen des productions de céréales en 2005 est de 500 kg/ha, ce qui représente par rapport à la superficie totale une production de 426 000 kg soit une moyenne de 69,68 kg par personne par an ; si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire, il apparaît clairement que dans la commune de Deberé la disponibilité de céréales n'est pas assurée aux ménages, le déficit est de 185,81 kg par personne.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune pendant les jours de foire de Boni, Hombori et sur le marché de Douentza. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

La NEF, opérateur dans le cadre du projet Fonds Italie/CILSS d'appui aux zones à risque environnemental et social élevé appuie la préparation, le montage, l'implantation et la gestion de projet de production Agricole notamment la maraîchage au profit des communautés villageoises et/ou de la commune. Il en est de même du projet de développement intégré du Yairé dont l'intervention est prévue au profit des 8 communes limitrophes.

4.5. Infrastructures et Equipements existants

Les investissements suivants ont été réalisés dans la commune de Déberé par les ONGs et Projets y compris gouvernementaux.

- Routes Locales RL 696 – Tombori-Kara-Oualo –RN39 de 10 km
- Ecole Oualo (3classes)
- Ecole Déberé (3classes)
- Salles d'alphabétisation
- CED à Déberé
- Une mairie financée par la GTZ
- Des annexes de la mairie financées par ANICT
- Clôture de la mairie financée par ANICT
- Construction Hangar, latrines et maison du gardien financé par ANICT
- un parc de vaccination financé par l'ANICT

V. ATOUTS ET CONTRAINTES

5.1. Les atouts

5.1.1 Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune.

5.1.2 Terres

Les ressources en terres aménageables dans la commune sont importantes ; il s'agit notamment des plaines adjacentes à la rivière dite Yairé et portant son nom. A ce propos, la commune de Déberé fait partie des 8 communes ayant fait l'objet d'une étude effectuée par la Direction de l'Aménagement et de l'Equipement Rural dans le cadre du projet de développement agricole de la zone de Douentza (DNAER). Ce projet concerne 8 communes : Gandamia, Deberé, Douentza, Koubewel Koundia, Petaka, Korarou, Dallah.

Les possibilités d'aménagement retenues sont :

- aménagement de la plaine de Yairé soit une superficie de 2500 ha
- aménagements pastoraux
- aménagements de pistes

5.1.3 Pâturages et Forêts :

La végétation est assez dense et dominée par de grandes mares (Taami) et bas fond constituant des potentialités pour l'agriculture et l'élevage des petits ruminants. Elle se caractérise par des savanes arborées et arbustives constituées de nombreuses espèces telles que le combruntum, le tamarinier, l'acacia albida, l'acacia raddiana... Ces ligneux fournissent de riches pâturages pour les animaux de la commune et le bétail en transhumance en direction du Seno Mango.

Des aménagements pastoraux sont envisagés dans le cadre du projet afin de favoriser un développement intégré des systèmes de production.

5.1.4 Eaux : L'importance des ressources en eau déversée dans la plaine par la cour d'eau citée plus haute est telle que le projet sus évoqué intègre la maîtrise de l'eau pour les activités de production des populations de la commune. Les cultures possibles sont celle du riz, le maraîchage et le sorgho.

5.1.5 Atouts socio économiques : La situation de la commune de Dèbéré en fait une des plus petites en terme de taille mais elle est pourvue de potentialités socioéconomiques.

5.1.5.1. Espace touristique

La commune dispose des sites historiques et naturels dans le domaine du tourisme. Ce sont :

- La plaine du walo
- Les grottes du walo
- Le site de Horé gniwa

5.1.5.2 Les échanges commerciaux

Il faut noter que la commune est une zone de transit obligatoire pour tous les troupeaux en provenance du delta et du sénou pour la transhumance ce qui donne lieu à des échanges sous forme de troc entre résidents et bergers peulhs des produits laitiers, des denrées de base et des céréales. Les échanges commerciaux sont effectués à l'occasion de la foire de Dèbéré et celles voisines de Diona et Douentza où les habitants de la commune vendent leurs produits. Ils portent en général sur les denrées de première nécessité (mil, riz, sucre, thé, lait en poudre etc....) le bétail. Les commerçants sont en général des détaillants. La commune reçoit les commerçants de bétail d'autres régions/communes. Le bétail vendu est exporté en RCI, Togo, Bénin, Burkina Faso. Les produits locaux sont aussi vendus à la foire de dimanches de Douentza.

5.2 Les contraintes

5.2.1. Liées à la disponibilité

Les difficultés en matière de production agricole sont surtout:

- La restriction des espaces cultivables et passages d'animaux
- Les dégâts sur les cultures
- L'insuffisance de matériels de travail appropriés et des semences adaptées

- Les techniques culturales archaïques
- L'insuffisance des eaux de surface
- L'insuffisance des puits et forages
- L'insuffisance des périmètres rizicoles et maraîchers
- L'insuffisance des zones de pâturages

5.2.2. Liées à l'accès

Les contraintes liées à l'accès sont :

- Le mauvais état des pistes et routes
- L'insuffisance de la production locale
- Le faible pouvoir d'achat des populations
- Le faible stock céréalier
- La faible fourniture du marché en aliment bétail

5.2.3. Liées à l'utilisation appropriée des aliments

L'utilisation appropriée des aliments est confrontée aux contraintes ci après :

- L'irrégularité du stock
- L'insuffisance de production qualitative
- Les méthodes de consommation malsaine
- Le mauvais conditionnement des céréales

5.2.4. Liées à la stabilité de l'approvisionnement

Les contraintes liées à la stabilité de l'approvisionnement sont :

- L'inefficacité des structures de gestion de stocks
- L'insuffisance des magasins de stockage
- La mauvaise gestion des banques de céréales
- Le manque de rigueur des autorités dans le contrôle

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

VI 1. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL : Contribuer à la mise en œuvre de la sécurité alimentaire dans la commune

PILIER	CONTRAINTES /PROBLEMES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
Disponibilité des aliments	<ul style="list-style-type: none"> ▪ restriction des espaces cultivables et passages d'animaux ▪ Dégâts sur les cultures ▪ Insuffisance de matériels de travail appropriés et des semences adaptées ▪ Techniques culturales archaïques ▪ Insuffisance des eaux de surface ▪ Insuffisance des puits et forages ▪ Insuffisance des périmètres rizicoles et maraîchers 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs ○ Sécuriser les cultures ○ Vulgariser les matériels agricoles et intrants ○ Maîtriser les techniques de production agricoles ○ Réduire la pénurie d'eau ○ Augmenter la production rizicole et 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les mésententes entre agriculteurs sont réduites ○ les méthodes de lutte contre les déprédateurs sont vulgarisées ○ un nombre élevé d'agriculteurs sont dotés en matériels et intrants agricoles ○ les techniques modernes sont maîtrisées ○ les populations disposent de l'eau en quantité suffisante ○ les producteurs disposent des espaces de 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Créer un cadre de concertation agriculteurs/éleveurs ○ Lutter contre les déprédateurs ○ Doter les agriculteurs de matériels et intrants adaptés ○ Former les paysans en techniques de culture modernes ○ Surcreuser les mares ○ Creuser les puits et forages en nombre suffisants ○ Aménager le Yairé et d'autres périmètres ○ Prévoir des zones de 	<ul style="list-style-type: none"> ○ agriculteurs ○ Eleveurs ○ Autorités ○ Service de protection des Végétaux, ○ Agriculteurs ○ PASAOP ○ Service Agriculture, ○ Service Agriculture et élevage ○ Service de l'Hydraulique ○ Population ○ service Agriculture, Elevage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Services techniques ○ Commune ○ Autorité compétente ○ Autorités communales ○ Partenaires ○ Autorités communales ○ Partenaires ○ Autorités communales ○ Partenaires ○ Autorités communales ○ Etat

	▪ Insuffisance des zones de pâturages	marâchère	culture	pâturages pour éleveurs		
Accès aux Aliments	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauvais état des pistes et routes ▪ Insuffisance de la production locale ▪ Faible pouvoir d'achat des populations ▪ Faible stock céréalier ▪ Faible fourniture du marché en aliment bétail 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer l'accessibilité en toute période ○ Promouvoir une production suffisante ○ Augmenter le revenu des populations ○ Augmenter le stock de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les pistes et routes sont carrossables ○ La production a augmenté de 20% ○ 600 personnes ont bénéficié du micro crédit ○ Le marché est suffisamment fourni en aliment bétail 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réhabiliter les pistes Deberé-Kara-Walo (25km), Deberé-Boudoucoli-Synda (15km), Deberé-Gapity (18km), RR 30 Route Espoir ○ Subventionner les agriculteurs pour augmenter la production ○ Consentir du micro crédit aux populations ○ Augmenter la quantité d'aliment bétail sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Autorités communales ○ Partenaires ○ Etat ○ Autorités communales ○ Partenaires ○ Etat Services techniques ○ Autorités communales ○ Partenaires ○ Etat Services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Autorités communales ○ Autorités communales ○ Etat ○ Autorités communales ○ Etat ○ Partenaires ○ Etat
Utilisation des aliments	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodes de consommation malsaine ▪ Mauvais conditionnement des céréales 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Informer les populations sur la bonne utilisation des aliments ○ Utiliser les aliments de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les risques d'intoxication sont minimisés ○ Les pertes des céréales sont amoindries 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Créer des stocks de sécurité ○ IEC sur la qualité de production ○ IEC sur la consommation saine des aliments ○ IEC sur le conditionnement des céréales 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Autorités communales ○ Partenaires ○ Etat ○ Services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Autorités communales

Stabilité ou durabilité des aliments	▪ Inefficacité des structures de gestion de stocks	○ Rendre efficaces les structures de gestion	○ Les structures de gestion sont efficaces	○ Former les membres des comités de gestion des BC	○ Autorités communales	○ Autorités communales
	▪ Insuffisance des magasins de stockage	○ Permettre un bon stockage des céréales	○ Des magasins de stockage sont disponibles	○ Construire des magasins de stockage adaptés	○ Partenaires	
	▪ Mauvaise gestion des banques de céréales	○ Assurer une gestion fiable des BC	○ Les banques de céréales sont bien gérées	○ Redynamiser les comités des BC ○ Assurer des contrôles périodiques et réguliers	○ Etat ○ Services techniques	

VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût estimatif (000F CFA)	A1		A2		A3		A4		A5		Localisation
				Nbre	coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	
Disponibilité	Créer un cadre de concertation entre éleveurs et agriculteurs	5 rencontres sont organisées	1000	1	200	1	200	1	200	1	200	1	200	Commune
	Créer et équiper les brigades de lutte contre les prédateurs	13 brigades sont créées et équipées	1300	4	50	4	50	4	50					Villages de la commune
	Equiper les paysans en matériels et intrants agricoles	500 paysans sont équipés	5000	20	2000	20	2000	20	2000					Walo, Kara, Boundoucoli, Deberé, Gapity
	Former les paysans aux techniques modernes	1000 paysans sont formés	3450	200	690	200	690	200	690	200	690	200	690	Commune
	Surcreuser les	4 mares sont sur	25 000	1	5000	1	5000	1	5000					Deberé,

	mares	creusées												Gapity Walo
	Construire des puits et forages	6 puits modernes, 2 forages et 1 puits pastoral sont réalisés	220 000	1	40 000	1	70 000	1	50 000	1	30 000		30 000	Walo, Kara, Boundoucoli, Adoloye, Tombori, Deberé, Gapity
	Aménager le Yairé	La plaine du Yairé est aménagée	50 000			1	50 000							Commune
Accessibilité	Former les paysans	La production locale a augmenté	1000	1	200	1	200	1	200	1	200	1	200	Commune
	Entretien 58 km de pistes rurales	58 km de pistes rurales sont réhabilités	80 000			1	34 500	1	20 700	1	24 800			Commune
	Consentir du micro crédit à 600 personnes	6000 paysans ont bénéficié de crédit	60 000	1 200	12 000	1 200	12 000	1200	12 000	1200	12 000	1	12 000	Commune
	Mettre en place des stocks de sécurité	Le stock de sécurité a augmenté	4 500	1	900	1	900	1	900	1	900	1	900	Commune
Utilisation	Construire des magasins de stockage	7 magasins de stockage sont construits	35 000	1	15 000	1	10 000	1	5000	1	5000	1	5000	Commune
	Faire des séances d'IEC sur la conservation et l'utilisation des aliments	5 séances d'IEC sont organisées	500	1	100	1	100	1	100	1	100	1	100	Commune
Stabilité ou durabilité	Former les membres des comités de gestion des BC.	Les membres des comités de gestion des BC sont formés	1000	1	200	1	2000	1	200	1	200	1	200	Deberé
	contrôle périodique des BC par les autorités	Un contrôle par mois a lieu	1500	1	300	1	300	1	300	1	300	1	300	Commune

	locales												
Total		489 250	1435	76640	1434	187940	1434	97340	1409	74390	208	49590	

VI.3 PLAN DE FINANEMENT

PILIER	ACTIVITES	COÛT TOTAL	COÛT PAR SOURCE DE FINANCEMENT				
			Commune	Etat	PTF	Popula tion	Autres
DISPONIBILITE	Créer un cadre de concertation entre éleveurs et agriculteurs	1 000	100	-	900		
	Créer et équiper les brigades de lutte contre les déprédateurs	1 300	65	65	1170		
	Équiper les paysans en matériels et intrants agricoles	5 000	500	-	4500		
	Former les paysans aux techniques modernes	3 450	-	345	3105		
	Surcreuser les mares	25 000	1250	-	22 500	1250	
	Construire des puits et forages	220 000		22 000	198 000		
	Aménager le Yairé	50 000		5 000	45 000		
ACCESSIBILITE	Former les paysans	80 000	4 000	8000	68 000		
	Entretenir 58 km de pistes rurales	1000	100	-	900		
	Consentir du micro crédit à 600 personnes	60 000	6000	-	51 000	3000	
	Mettre en place des stocks de sécurité	4 500	450		4050		

UTILISATION	Construire des magasins de stockage	500	500				
	Faire des séances d'IEC sur la conservation et l'utilisation des aliments	35 000	3500	-	28 000	3500	
STABILITE	Former les membres des comités de gestion des BC.	1 000	100		900		
	Contrôle périodique des BC par les autorités locales	1 500	150		1 350		
	TOTAL	489250	16 715	35410	429375	7750	

*PTF : Partenaires techniques et financiers

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Elle concerne le volet financier, le volet social et le suivi évaluation ; le conseil communal organe de décision de la commune sera responsable de l'exécution et bénéficiera de l'appui du CCC et des services techniques dans leur domaine de compétence respectif.

7.1. Stratégie de mobilisation des ressources financières

Dans le domaine de la mobilisation des ressources financières, le conseil communal engagera la commission finance à :

- Déterminer les modalités de financement de la contribution communale au financement des actions programmées ainsi que la participation des villages à l'exécution des actions
- Prévoir dans le budget annuel les ressources nécessaires à cet effet
- Programmer des rencontres pour la négociation avec les projets et ONGs de leur appui au financement du plan

Le conseil veillera :

- Au recouvrement des impôts et taxes par des actions de sensibilisation des contribuables.
- A rechercher, contacter et négocier à travers le maire le financement d'actions précises avec les partenaires.

7.2 Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan

L'aspect relatif à la mobilisation sociale sera conduit en même temps que la mobilisation des ressources financières internes ; les villages seront sensibilisés pour fournir la main d'œuvre sur les chantiers et apporter les matériaux disponibles dans le terroir. Des comités pour la sécurité alimentaire seront implantés dans chaque village et auront pour tâche de sensibiliser la communauté sur les enjeux du programme, la participation sociale, d'organiser les jeunes et les femmes autour des questions essentielles de l'utilisation appropriée des aliments, de l'hygiène.

La commune veillera à développer un mécanisme de restitution régulière de l'utilisation des fonds, des réalisations effectuées, et des besoins de financement.

Pour mieux encourager la participation et optimiser les ressources, elle initiera un système de délégation de la gestion de certaines infrastructures aux groupes organisés et aptes sur la base de sélection transparente et/ou de l'expérience dans le domaine concerné.

7.3 Mécanismes de suivi- évaluation

En matière de suivi évaluation, la démarche préconisée consistera en :

- L'autoévaluation annuelle des activités par les élus avec la participation des partenaires, des services techniques ;
- Le suivi périodique par la commission et les services techniques
- Le compte rendu au conseil communal et aux populations

7.4. Diffusion du PSA

La diffusion du PSA est une phase importante du processus de préparation de la mise en œuvre des actions. Elle permet de faire connaître les préoccupations de développement de la commune en matière de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté à toutes les institutions et organismes d'appui technique ou financier, de fournir un cadre d'intervention et de coordination des actions de développement communal mais aussi des indicateurs sur le niveau atteint et souhaité de développement et de lutte contre la pauvreté. La diffusion consister en la :

- multiplication du document en autant de copies que d'organismes ciblés
- distribution de copie du PSA aux différents partenaires
- tenue d'assemblées d'information dans les villages